

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACIDE TARTRIQUE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ACIDE TARTRIQUE
Numéro du produit	21483
Synonymes; marques commerciales	L(+) ACIDE TARTRIQUE, E 334 NATURAL L(+) TARTARIC ACID, L(+) TARTARIC ACID - L-2,3-DIHYDROXYBUTANEDIOIC ACID - D-A,B-DIHYDROXYSUCINIC ACID, TARTARIC ACID VILLAP, TARTARIC ACID L(+) PDR AC TIC, TARTARIC ACID ANHYDROUS, TARTARIC ACID T3, TARTARIC ACID SYNTHETIC, TARTARIC ACID POWDER ANTI CAKING, TARTARIC ACID PDR A200 3% MZI, NATURAL TARTARIC ACID, TARTARIC ACID PDR JP MZI, TARTARIC ACID GRAN MZI, TARTARIC ACID GRANULAR T2 CDE, TARTARIC ACID FINE GRANULAR UB CDE, TARTARIC ACID AC PDR, HR 25
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119537204-47-XXXX
Numéro CAS	87-69-4
Numéro CE	201-766-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie Agro-Alimentaire Pharmaceutique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	
Distributeur :	DOUSSELIN 2 Rue Gabriel Péri 69270 Couzon Au Mont D'or Tel : +33 4 72 42 96 00 Fax : +33 4 72 42 96 09 E-mail : contact@dousselin.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	21483

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Dam. 1 - H318

ACIDE TARTRIQUE

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 201-766-0

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Mentions de mise en garde P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants3.1. Substances

Nom du produit ACIDE TARTRIQUE

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours4.1. Description des premiers secours

Inhalation Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

ACIDE TARTRIQUE

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Le produit n'est pas inflammable.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Evacuer la zone. Eliminer toute source d'inflammation. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eviter la formation et la dispersion de poussières. Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

ACIDE TARTRIQUE

Précautions d'utilisations Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter tout déversement. Éviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Argenté.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.9 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.2 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 8.1 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.3125 mg/l
eau de mer; 0.3125 mg/l
rejet intermittent; 0.514 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
Sédiments (eau douce); 1.141 ppm
Sédiments (eau de mer); 1.141 ppm
Sol; 0.0449 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc nitrile. Epaisseur: > 0.35 mm Caoutchouc butyle. Epaisseur: > 0.5 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

ACIDE TARTRIQUE

Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m ³ . Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P1. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre pulvérulente. Cristaux. Granules.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 2.2
Point de fusion	168 - 170°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	179.1°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	> 100°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	<5 Pa @ 20°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.76
Densité apparente	0.95 kg/m ³
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 1.91
Température d'auto-inflammabilité	425°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.

ACIDE TARTRIQUE

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Indéterminé.

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moléculaire Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatil Pas d'information disponible.

Kst 49 bar m/s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Argenté.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

ACIDE TARTRIQUE

Espèces	Rat
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. OECD 404
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant. OECD 429
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
Inhalation	Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
Contact cutané	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
Contact oculaire	Les poussières dans les yeux provoqueront une irritation.
Organes cibles	Yeux

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

ACIDE TARTRIQUE

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: >100 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 93.31 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 51.4 mg/l, Algues OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: >1000 mg/l, Boues activées OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. OECD 306
Demande chimique en oxygène	0.53 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 1.91

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.
----------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
---------------------------------------	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Indéterminé.
------------------------	--------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
---------	--

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

ACIDE TARTRIQUE

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ACIDE TARTRIQUE

**Abbréviations et acronymes
utilisés dans la fiche de
données de sécurité**

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

**Sigles et abréviations utilisés
dans la classification**

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

**Références littéraires clés et
sources de données**

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 25/10/2019

Numéro de version 3.000

Remplace la date 23/10/2019

Numéro de FDS 21483

ACIDE TARTRIQUE

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Signature

Jitendra Panchal

Scénario d'exposition
Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur

Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Manufacture of substance

Portée du processus Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.

Catégories de produit chimique [PC]: PC35 Produit de lavage et de nettoyage
PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories d'articles [AC] AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Secteur d'utilisation SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC1 Fabrication de la substance

Salarié

Manufacture of substance

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	solide
Pression de la vapeur	<5 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
---------------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Manufacture of substance

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Puissance minimale de 90%

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Puissance minimale de 80%

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Porter une protection respiratoire appropriée.

à filtre à particules (FAP): P1.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Manufacture of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.002

Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.118

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.096

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.472

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.118

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.673

Salarié - dermique : exposition 0.68 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.236

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Formulation & (Re)packing of Substances and Mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur

Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Formulation & (Re)packing of Substances and Mixtures

Portée du processus préparation de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage et activités des laboratoires associés

Catégories de produit chimique [PC]: PC35 Produit de lavage et de nettoyage
PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories d'articles [AC] AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Secteur d'utilisation SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Catégories de processus PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Formulation & (Re)packing of Substances and Mixtures

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide

Pression de la vapeur <5 Pa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
 Puissance minimale de 90%
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 Puissance minimale de 80%
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 Porter une protection respiratoire appropriée.
 à filtre à particules (FAP): P1.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Formulation & (Re)packing of Substances and Mixtures

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
Exposition	PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192 Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192 Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192 Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192 Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Use as intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur

Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use as intermediate

Portée du processus Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

Catégories de produit chimique [PC]: PC35 Produit de lavage et de nettoyage
PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories d'articles [AC] AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Secteur d'utilisation SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Use as intermediate

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	solide
Pression de la vapeur	<5 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
---------------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Use as intermediate

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
Puissance minimale de 90%
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Puissance minimale de 80%
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Porter une protection respiratoire appropriée.
à filtre à particules (FAP): P1.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use as intermediate

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.002

Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.118

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.096

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.472

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.118

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.673

Salarié - dermique : exposition 0.68 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.236

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Construction applications (professional use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur

Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Construction applications (professional use)

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)Propriétés du produit

État solide

Pression de la vapeur <5 Pa @ 20°C

Construction applications (professional use)

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Taux de ventilation

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
Puissance minimale de 90%

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Puissance minimale de 80%

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Porter une protection respiratoire appropriée.
à filtre à particules (FAP): P1.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Construction applications (professional use)

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Construction applications (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur
Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Construction applications (consumer use)

Catégories d'articles [AC] AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide

Pression de la vapeur <5 Pa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Construction applications (consumer use)

Quantité par application: 130 g
Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à 4 fois par an.
Comprend l'application jusqu'à 1 utilisation par jour.
Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1000 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur
Température activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.
Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition Consommateur - par inhalation : exposition 0.325 mg/m³, DNEL 1.3 mg/m³, RCR 0.025
Consommateur - dermique : exposition 0.666 mg/kg/jour, DNEL 1.5 mg/kg/jour, RCR 0.444

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Ceramics applications (professional use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur

Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Ceramics applications (professional use)

Catégories d'articles [AC] AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)Propriétés du produit

État solide

Ceramics applications (professional use)

Pression de la vapeur <5 Pa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Puissance minimale de 90%

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Puissance minimale de 80%

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Porter une protection respiratoire appropriée.

à filtre à particules (FAP): P1.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Ceramics applications (professional use)

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation : exposition 1 mg/m³, DNEL 5.2 mg/m³, RCR 0.192

Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 2.9 mg/kg/jour, RCR 0.473

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Cleaning agents (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur

Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Cleaning agents (consumer use)

Catégories de produit chimique [PC]: PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)Propriétés du produit

État solide

Pression de la vapeur <5 Pa @ 20°C

Cleaning agents (consumer use)

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires.
 Lessive compacte (poudre, liquide/gel, tablette) destiné à l'usage des consommateurs
 Détergent normal (poudre, liquide) destiné à l'usage des consommateurs Main Comprend des concentrations jusqu'à 15 %.
 Nettoyage de surfaces Produits pulvérulents Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

quantités utilisées

Lessive compacte (poudre, liquide/gel, tablette) destiné à l'usage des consommateurs
 Détergent normal (poudre, liquide) destiné à l'usage des consommateurs
 Main
 Quantité par application: 7.8 g
 Détergent pour vaisselle à la main
 Quantité par application: 3 g
 NETTOYANT DE SURFACES (liquide, poudre, gel, spray) pour l'usage par le consommateur
 Produits pulvérulents
 Quantité par application: 20 g
 NETTOYANT DE SURFACES (liquide, poudre, gel, spray) pour l'usage par le consommateur
 Sub-catégorie: Sprays
 Quantité par application: 5 g

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.
 Lessive compacte (poudre, liquide/gel, tablette) destiné à l'usage des consommateurs
 Détergent normal (poudre, liquide) destiné à l'usage des consommateurs
 Comprend l'application jusqu'à 4 jours par semaine.
 Détergent pour vaisselle à la main
 Comprend l'application jusqu'à 2 utilisations par jour.
 NETTOYANT DE SURFACES (liquide, poudre, gel, spray) pour l'usage par le consommateur
 Produits pulvérulents
 Comprend l'application jusqu'à 2 jours par semaine.
 NETTOYANT DE SURFACES (liquide, poudre, gel, spray) pour l'usage par le consommateur
 Sub-catégorie: Sprays
 Comprend l'application jusqu'à 1 jours par semaine.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur
 Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).
 Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.
 Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur ne pas appliquer sans gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Cleaning agents (consumer use)

Méthode d'évaluation	pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
Exposition	Lessive compacte (poudre, liquide/gel, tablette) destiné à l'usage des consommateurs Détergent normal (poudre, liquide) destiné à l'usage des consommateurs Consommateur - par inhalation : exposition 0.7917 mg/m³, DNEL 1.3 mg/m³, RCR 0.609 Consommateur - dermique : exposition 0.1488 mg/kg/jour, DNEL 1.5 mg/kg/jour, RCR 0.0992 Détergent pour vaisselle à la main Consommateur - par inhalation : exposition 0.6968 mg/m³, DNEL 1.3 mg/m³, RCR 0.536 Consommateur - dermique : exposition 0.5955 mg/kg/jour, DNEL 1.5 mg/kg/jour, RCR 0.397 NETTOYANT DE SURFACES (liquide, poudre, gel, spray) pour l'usage par le consommateur Produits pulvérulents Consommateur - par inhalation : exposition 1.2194 mg/m³, DNEL 1.3 mg/m³, RCR 0.938 Consommateur - dermique : exposition 0.008925 mg/kg/jour, DNEL 1.5 mg/kg/jour, RCR 0.00595 NETTOYANT DE SURFACES (liquide, poudre, gel, spray) pour l'usage par le consommateur Sub-catégorie: Sprays Consommateur - par inhalation : exposition 1.0153 mg/m³, DNEL 1.3 mg/m³, RCR 0.781 Consommateur - dermique : exposition 0.0297 mg/kg/jour, DNEL 1.5 mg/kg/jour, RCR 0.0198

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Metal surface treatment products (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit TARTARIC ACID

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119537204-47-XXXX

Numéro CAS 87-69-4

Numéro CE 201-766-0

Fournisseur
Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Metal surface treatment products (consumer use)

Catégories de produit chimique [PC]: PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)Propriétés du produit

État solide

Pression de la vapeur <5 Pa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires.

Metal surface treatment products (consumer use)

quantités utilisées

Quantité par application: 20 g
Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à 1 fois par an.
Couvre l'exposition jusqu'à 10 minutes par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur
Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.
Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
Exposition Consommateur - par inhalation : exposition 0.6994 mg/m³, DNEL 1.3 mg/m³, RCR 0.538
Consommateur - dermique : exposition 1 mg/kg/jour, DNEL 1.5 mg/kg/jour, RCR 0.667

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.